

Formation

Améliorer le bâti au changement climatique pour un confort d'été Adapt Bâti Confort

Pour toute demande de formation en INTRA ou INTER sur votre territoire, [merci de nous contacter](#).

Contexte général

La fréquence accrue des épisodes de forte chaleur met à l'épreuve l'usage des bâtiments, tant pour la santé des occupants, le confort d'usage que pour la maîtrise du recours à la climatisation. Si le problème est identifié, il reste indispensable de diffuser largement les savoirs nécessaires afin que les professionnels du bâtiment ne se limitent plus uniquement les enjeux hivernaux, mais intègrent pleinement la gestion des excès de chaleur dans le bâti. Tous les usages sont désormais concernés, du résidentiel aux établissements scolaires, de santé ou commerciaux. Il devient crucial d'établir une base commune de connaissances.

Objectifs

Objectif professionnel

Renforcer la capacité de prise de décisions en mobilisant une méthode permettant de prévenir le risque de surchauffe et améliorer le confort d'été en intégrant les enjeux de décarbonation et de performance énergétique.

Objectifs opérationnels

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

-  Comprendre les phénomènes en jeu, à l'échelle du bâti et du ressenti personnel
-  Reconnaître, les facteurs et éléments de contexte à risques et défavorables
-  Orienter, vers des solutions appropriées à court terme et des actions plus conséquentes, impliquant une maîtrise d'oeuvre, sur le moyen et le long terme
-  Convaincre pour agir, en développant un discours approprié envers diverses parties prenantes
-  Initier et suivre un projet d'adaptation du bâti existant ou de rénovation globale.



Dates et lieu de réalisation

Cf. Programme de sessions sur l'onglet
<https://www.odeys.fr/formation>
(Salle conforme à l'accueil du public)



Horaires et durée

Formation en présentiel
De 9 :00 à 12 :00 et 13 :30 à 17 :30
Durée : 1 journée de 7h



Public visé

La formation s'adresse à/ aux :

- Donneurs d'ordre publics et privés
- Responsables de patrimoine / énergie / bâtiment
- Elus et décideurs



Pré requis

Connaissances générales du bâtiment
et/ou d'une opération immobilière



Tarifs Stagiaires

Adhérents Odéys

250 € HT – 50 € TVA 20% soit **300* € TTC**

Non-adhérents

416,67 € HT – 83,33 € TVA 20% soit **500* € TTC**

**Déjeuner non inclus.*

Nos sessions de formations sont éligibles au financement OPCO et France Travail et non éligibles CPF. Demandez un devis de formation à formation@odeys.fr.

Contenu

Séquence 1 : Tour de table et présentation des attentes des stagiaires et du contenu de la formation

Séquence 2 : Prendre en compte les enjeux de l'adaptation du bâti existant pour un confort thermique d'été et en périodes chaudes

-  Comprendre les enjeux climatiques et leurs impacts sur le confort thermique d'été à l'intérieur des bâtiments
-  Comprendre les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques de l'adaptation des bâtiments aux vagues de chaleur
-  Comprendre l'impact des vagues de chaleur sur la santé humaine

Séquence 3 : Savoir expliquer les bases du confort thermique estival à l'intérieur des bâtiments

-  Avoir des notions de qualités intrinsèques et contraintes des différentes typologies de bâtis existants (ancien, industrialisé, réglementé) et des principaux modes constructifs à travers l'histoire de l'architecture
-  Appliquer les obligations réglementaires de l'existant
-  Comprendre les principes fondamentaux du confort thermique dans le bâtiment

Séquence 4 : Connaître et différencier les solutions techniques d'amélioration du confort thermique estival

-  Identifier les différentes causes possibles de surchauffe (enveloppe, stratégie de gestion, usage)
-  Décrire les stratégies concrètes de mises en œuvre des solutions (architecturales, équipements, eau, végétalisation, ...) dans une logique de frugalité et d'implication des usagers
-  Identifier les spécificités de mise en œuvre suivant les types d'usage (Logement, enseignement, petite enfance, EHPAD, bureaux)
-  Initier un projet d'adaptation du bâti existant et/ou de rénovation globale
-  Identifier les étapes clés, les points de vigilances et distinguer les rôles et responsabilités des différents acteurs (AMO, architectes, bureaux d'études, entreprises, exploitant, usagers ...).
-  Avoir des notions de bilans économiques (investissement, exploitation et maintenance) et de coût carbone des différentes solutions

Séquence 5 : Suivre un projet d'adaptation du bâti existant et/ou de rénovation globale

-  Connaître les principales exigences programmatiques pour l'amélioration du confort thermique estival mais aussi de performance, de frugalité (low tech / sobriété) et d'acceptabilité
-  Faire le lien avec les occupants, l'équipe en charge de l'exploitation, les usagers et les usages (concertation.) et proposer des indicateurs

Séquence 6 : Bilan de la journée et de la formation

Modalités de déroulement, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication du stagiaire.

Méthodes pédagogiques

Apports méthodologiques et approche participative et pragmatique, s'appuyant sur les retours d'expérience et l'intelligence collective du groupe :

-  Exposés théoriques et présentation de retours d'expérience détaillés.
-  Ateliers et exercices, individuel ou en petits groupes
-  Remise aux stagiaires des supports de présentation et d'une synthèse
-  Utilisation de la mallette pédagogique « Faire face au risque de surchauffe dans les bâtiments » proposée par l'ADEME.

Modalités pédagogiques et de suivi

Formation inter-entreprise 100% en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par le stagiaire et les intervenants.

Intervenants

Jean-Baptiste BEIS, Ingénieur Energie-Bâtiment-Environnement à IZUBA

Tangi LE BERIGOT, Docteur en énergie / Ingénieur Energie Mines d'Ales à SURYA

En cas d'indisponibilité : Eduardo SERODIO (IZUBA) et Frédéric BOEUF (SURYA)

Moyens matériels

Formation en salle de cours équipée de WIFI et système de projection adaptée à la formation. Salle conforme à l'accueil du public.

Utilisation de la mallette pédagogique « Faire face au risque de surchauffe dans les bâtiments » proposée par l'ADEME.

Ressources documentaires mises à disposition du stagiaire, pendant et après la mise en œuvre de l'action de formation.

Sanction de la formation

Certificat de réalisation.



Modalités d'évaluation et d'appréciation

-  Questionnaire de positionnement envoyé au stagiaire en amont de la formation.
-  Evaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels en fin de formation
-  Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels
-  Recueil des appréciations du stagiaire et des donneurs d'ordre en fin de formation.

Modalités et délais d'accès à la formation et accueil des personnes en situation de handicap

Accès :

Remplir le bulletin d'inscription par email et joindre les éventuels pré-requis afin de recevoir votre convention de formation.

Informations disponibles sur le site web d'Odeys : <https://www.odeys.fr/formation>

Personne en situation de handicap : <https://www.odeys.fr/cgv-modalites-dacces>

Si vous souhaitez nous faire part d'une reconnaissance de handicap ou formuler une demande d'aménagement liée à un handicap, merci de nous contacter (rubrique Contact ci-dessous).

Demandez un devis de formation à formation@odeys.fr

↗ Indicateurs de résultats sur cette formation

Niveau d'accomplissement	Nombre de stagiaires accueillis : NA : Première session en 2026.
Niveau de performance	Note de satisfaction globale des stagiaires : NA

Contacts

Pour toute inscription et/ou information pédagogique, administrative
et/ou handicap :

Service formation – formation@odeys.fr - 05 49 45 95 69
3 rue Raoul Follereau – 86000 Poitiers

Service formation formation@odeys.fr 05 49 45 95 69